

Programme de formation

Comprendre les situations de handicap invisible (mental, psychique ou cognitif / TND)

Objectifs :

Dans tous les secteurs professionnels, les handicaps invisibles – mentaux, psychiques et cognitifs – sont une réalité encore mal comprise. Troubles anxieux, dépression, TDA(H), troubles dys ou troubles du spectre autistique traversent nos équipes, nos publics et nos organisations, générant parfois incompréhensions et tensions. Se former à ces questions relève de la responsabilité professionnelle, permet de prévenir de risques psychosociaux et améliore l'accueil, le travail d'équipe et le management. Cette formation apporte des repères essentiels et des outils concrets pour agir avec justesse.

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- porter un regard neuf sur les situations de handicap
- différencier les différents types de handicap, mentaux, psychiques et cognitifs
- comprendre les principaux types de troubles du neurodéveloppement (TND)
- apprécier les attentes des personnes en situation de handicap et y répondre
- identifier les enjeux de l'inclusion
- se sentir investis dans une démarche globale d'accessibilité de l'établissement

A l'issue de cette formation, l'institution améliorera la qualité de son accueil grâce à une meilleure compréhension de ses publics, en situation de handicap reconnu ou non. Elle pourra valoriser cette formation dans son registre public d'accessibilité et/ou dans sa démarche d'obtention du label Qualiopi.

Publics et prérequis :

Cette formation ne nécessite aucun prérequis. Elle est destinée à tous les agents et personnels de structures accueillant ou non du public (établissements culturels, de santé, d'enseignement, formation, tourisme, commerce...), de statut public ou privé : chargés de l'accueil des publics, agents techniques, administratifs, communicants, managers...

Méthodes pédagogiques et moyens techniques :

Cette formation articule des apports de connaissances à des illustrations et exemples tirés de la pratique professionnelle de l'intervenant. Elle accorde une large place aux échanges et aux mises en perspective des situations professionnelles des participants.

Si la session est à distance, elle se déroule en classe virtuelle, en visioconférence. C'est une formation synchrone. Les contenus et les méthodes pédagogiques sont pratiquement identiques aux formations en présence. Les échanges en sous-groupes sont fréquents. Il y a peu d'activités pédagogiques à effectuer seul.

Durée :

7 heures.

Programme :

Au cours de cette formation seront notamment abordées les thématiques suivantes :

Définir le handicap

la déficience

l'incapacité

le désavantage

les représentations personnelles et sociales

la diversité des situations

Comprendre les situations de handicap dans une approche globale

la loi 2005 et son actualité

la participation à une politique d'inclusion mise en œuvre dans l'institution

les points de vigilance pour garantir une « chaîne de l'accessibilité »

Connaître les typologies de handicap

le handicap mental

le handicap psychique

les troubles cognitifs / du neuro-développement dont :

- les troubles dys

- les troubles du spectre autistique

- les troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité

- les troubles de la déficience intellectuelle

les situations de poly ou pluri-handicaps

Comprendre les besoins spécifiques des publics en situation de handicap invisible

la compréhension (écrite, orale, des situations...)

la communication (verbale et non verbale)

les déplacements, l'orientation

la gestion des peurs (phobies, lieux et visages inconnus...)

le besoin de reconnaissance des capacités

la sociabilisation

les difficultés motrices (lenteurs, risque de chutes...)

Faciliter la collaboration et l'accueil des publics concernés

le vocabulaire approprié

le mode de communication adapté

l'anticipation des besoins

la collaboration avec des proches (parents, éducateurs, tutelles...)

les attitudes adaptées (posture professionnelle, empathie...)

l'attention individualisée sans stigmatisation

la gestion des situations sensibles

l'orientation vers un référent handicap ou des structures relai

le renseignement qualitatif (niveau d'accessibilité, signalétique, programmation...)

Validation des acquis et évaluation :

La méthode pédagogique est centrée sur des allers et retours entre contenus théoriques et questionnements en rapport avec la situation professionnelle des stagiaires. En conséquence, la validation par le formateur des acquis de la formation, de la compréhension des questions abordées et de l'évolution des compétences se fait tout au long de l'action par un système de questions/réponses, d'exercices, de questionnaires et d'échanges entre les participants et lui même. Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant à l'issue du module. Elle précise les dates de réalisation et le volume horaire suivi.

Documentation :

Une netographie et une bibliographie sont fournies aux participants à l'issue de la formation. Elles sont complétées par des références de bonnes pratiques et d'expériences conduites avec succès.